

PROJETS

PROJEKTEN

PROJECTS

PROYECTOS

## **Projet de S.O.S. FAIM**

Marc Mees\*

### **1. Introduction**

La coopération est une exigence provoquée par un développement inégal entre différentes régions. Ce développement inégal est la conséquence de l'implantation d'un modèle qui, en soi, génère des déséquilibres, indépendamment des différences propres aux régions.

La coopération apparaît comme un effort tendant à remédier partiellement aux déséquilibres produits par le modèle de développement et à générer une attitude critique face à ce modèle. Le modèle de développement crée également un développement inégal à l'intérieur de chaque région.

Cette inégalité interne est actuellement plus évidente dans les pays du Tiers Monde, bien qu'on observe une tendance semblable et de manière croissante dans certains pays industrialisés.

La coopération tendra donc à favoriser toute initiative qui permette de diminuer ou d'éliminer les déséquilibres et de favoriser un développement indépendant et harmonieux au niveau régional et local.

Le travail de réflexion en cours à SOS FAIM se situe sur quatre plans différents, dans l'optique d'une définition de la politique des projets par rapport à cette notion de coopération :

- 1.1. La nécessité d'une interrogation et d'une révision permanente concernant la philosophie du développement, avec la définition d'une base commune dans laquelle "se retrouvent" la majorité des organisations non-gouvernementales significatives.
- 1.2. La définition de principes directeurs d'actions, qui devraient donner à SOS FAIM sa spécificité dans le concert des ONG (voir à cet égard la problématique des enjeux et la vocation de SOS FAIM, point 2).
- 1.3. La mise en place, urgente mais néanmoins progressive, de critères concrets pour le choix de projets à soutenir (voir point 3).
- 1.4. La mise en place de moyens de travail et de fonctionnement (voir point 4).

L'avancement du travail, sur ces quatre plans, devra concerner la Commission des Projets et Programmes [mieux nommée à l'avenir Groupe d'Accompagnement aux Projets (GAP)] mais aussi l'ensemble du staff permanent s'occupant des projets et, bien entendu, malgré son apparente hétérogénéité, l'organe de décision de l'organisation, en l'occurrence le Conseil d'Administration.

Comme son nom l'indique, le GAP verrait sa mission élargie à des tâches d'identification, de suivi et d'évaluation de projets, y compris sur le terrain, dans la mesure des disponibilités de chacun et là où ce type de mission est justifié, ou même, s'impose.

### **2. La vocation de SOS Faim**

- 2.1. Avec réalisme, il peut sembler banal de penser que la lutte pour la survie matérielle et la subsistance pure et simple des gens du Tiers Monde devrait être une sorte de clignotant permanent éclairant les choix futurs.

---

\* S.O.S. FAIM, a.s.b.l - rue aux Laines, 4 - B-1000 Bruxelles - Belgique.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que :

— d'une part, implicitement du moins, un tel objectif fait partie du discours, sinon des actions, de la plupart des ONG tournées vers le Tiers Monde;

— d'autre part, à l'échelle de SOS FAIM — Belgique francophone et germanophone — (sauf avec le temps ou au travers de consortium internationaux) l'impact possible sur le jeu des rapports de force mondiaux, source véritable de déséquilibre conduisant à l'hécatombe alimentaire, est plutôt mince;

— enfin, au plan revendicatif et des moyens de pression politique internes ou externes, SOS FAIM ne peut qu'appuyer (ou bien stimuler ?) des initiatives d'organes de coordination existants, tels que le CNCD, quelles que puissent être les divergences de vue sur d'autres terrains.

En ce qui concerne la mise en place de la fonction "éducation-sensibilisation" de SOS FAIM, ce thème même de la faim (ses causes, ses conséquences, ses interrelations, ...) devrait sans doute être un des tout premiers leitmotivs à traiter, sans entrer dans trop de détails à ce sujet, le volet malnutrition (les maladies de carence d'une part, les maladies d'excès d'autre part) serait à retenir, dans la ligne de certains efforts et recherches de Frères des Hommes — Vie Féminine (?).

Question de collaborations ponctuelles à des campagnes communes, il est certain que plus l'objectif visé peut être défini comme spécifique à SOS FAIM, mieux son leadership dans ce type d'opérations devrait pouvoir s'affirmer.

## 2.2. Qui dit FAIM suggère dans la représentation du public deux grandes idées :

\* l'aide-type *secours d'urgence*, à un extrême

\* le processus de production agricole ou agropastorale, son organisation et sa gestion, les modes de distribution du produit de ce type d'activités, à l'autre extrême.

Il semble ne pas faire de doute que l'axe à privilégier dans nos actions relève du deuxième aspect.

Encore cependant est-on conduit, lors de l'examen de tout projet concret, à prendre en compte les multiples mécanismes, les relais nécessaires, etc. que l'activité agricole (au sens large) suppose.

Ainsi, dans des pays ruraux pour plus des deux tiers (tous les P.M.A. par exemple), on peut dire que quasi toute initiative de développement a une incidence rurale ou sur les aspects ville-campagne. Même des équipements socio-éducatifs et sanitaires... dans les centres urbains auront un impact sur la concentration urbaine, le démantèlement institutionnel ou la démoralisation des ruraux, etc.

Un autre exemple (on en trouvera sans doute à foison dans les premiers projets que l'on aura examinés) : l'appui à la naissance d'un mouvement coopératif urbain (éventuellement associations de consommateurs y compris) qui conduirait à casser les prix arbitraires profitant à une poignée de spéculateurs ou de gros intermédiaires grugeant en même temps le petit producteur paysan, paraît relever tout à fait de la vocation de SOS FAIM.

De même, les mesures d'accompagnement nécessaires, en fait de formation de cadres coopératifs, etc.

## 2.3. Quant au champ d'activités à promouvoir (et à retenir par SOS FAIM) il peut évidemment déborder du secteur agricole, même largement compris.

On en arriverait ainsi à délimiter les compétences de SOS FAIM en y incluant toute initiative ou projet de nature à créer, directement ou indirectement, un surcroît de production, de revenus, de compétences, de dynamisme (même culturel) dans les majorités rurales du Tiers Monde.

Les objectifs de SOS FAIM pourraient alors être définis comme suit :

a) conscientiser et favoriser les actions tendant à garantir un minimum d'alimentation adéquate à la population dénutrie;

b) promouvoir et stimuler une plus juste distribution régionale et locale des ressources alimentaires;

c) développer et appuyer les actions visant à augmenter la production et la consommation alimentaire dans les secteurs où règne la famine ou la malnutrition;

d) faciliter la prise de conscience, l'organisation et la formation des secteurs ruraux et urbains du Tiers Monde qui permettent d'améliorer la production, la distribution et la consommation de produits alimentaires par les populations défavorisées;

e) favoriser les études préalables indispensables pour l'organisation, la formation et la préparation des projets visant à aboutir aux objectifs définis.

### 3. Priorités — Critères — Exigences

A ce stade, il s'agit — sans hiérarchisation, et en s'efforçant de garder un maximum de souplesse — d'énumérer des facteurs à prendre en considération lors de l'examen des projets.

Le choix a été fait de définir ces facteurs en termes positifs, de préférence à une énumération de critères d'exclusion.

- Projets susceptibles de mobiliser une "base" sociale en termes de prises de conscience de ses besoins, d'organisation et de mise en route.
- Projets tendant à la participation des bénéficiaires aux différents stades : formulation, exécution, évaluation, continuité après financement.  
Même si la participation est un idéal, elle ne peut constituer la base même d'une doctrine d'intervention.
- Projets respectant les traditions et l'identité culturelles des bénéficiaires.
- Projets qui dépassent la solution immédiate à un problème collectif spécifique et qui sont susceptibles de prolongements sur le terrain.
- Projets qui peuvent devenir autosuffisants à un terme "raisonnable" et dont la viabilité est planifiée dans le temps (Problème de définir pendant combien d'années "s'investir" dans un projet?).
- Projets à échelle locale, mis en oeuvre par des organisations locales identifiables qui ont déjà fourni des indices sérieux de démarrage, même modestes.  
Si ces circonstances n'étaient pas réunies au niveau de la "base", SOS FAIM s'efforcera de détecter ou s'appuyera sur des organisations intermédiaires influentes localement ou régionalement, à même de soutenir des actions à la base.
- Projets dont on peut attendre des effets multiplicateurs sur la base de leur "démonstrativité" et de l'extension possible de volets pilotes et expérimentaux.
- Sans prétendre limiter les populations bénéficiaires à des techniques archaïques, projets dont les moyens sont de nature à s'adapter aux réalités locales en vue d'une réappropriation par les populations (techniques adaptées et technologies appropriables).  
Ceci appelle deux commentaires :
  - il ne faut pas exclure à priori des "technologies de pointe" appropriables : l'attention devrait se porter ici sur l'existence de structures d'accueil;
  - par ailleurs, il faudra dans d'autres cas lutter contre les pressions à l'inclusion dans les projets de technologies faisant partie du "patrimoine culturo-technocratique" véhiculé par les organismes nationaux et internationaux de développement et de financement.
- priorité aux projets donnant des gages (sinon des garanties) d'une intégration des différents domaines ou moments du processus de développement, depuis les facteurs de production jusqu'à la consommation, en passant par la transformation ou le traitement, la commercialisation, la distribution.  
Les activités économiques de transition ou d'attente dans des économies ou des structures de production fortement marquées par le caractère saisonnier présentent un intérêt particulier.
- l'étape "recherche", bien sûr ni la recherche fondamentale, ni la recherche à finalité imprévisible, n'est pas à négliger par SOS FAIM. Elle peut s'avérer indispensable pour comprendre et esquisser les articulations entre les différents volets complémentaires de projets pluri-sectoriels.
- sans remettre en cause le principe de self-help ou la selfreliance comme objectif, on ne peut sous ce prétexte nier les carences dont on ne saurait venir à bout sans apport extérieur, serait-ce le minimum.  
Le versant idéologique et mythique d'un état de pureté originelle, idée sous-jacente aux discours sur le self-help etc. est dangereux.
- privilégier les projets lorsque les structures d'accueil existent déjà ne serait-ce que partiellement, sur place ou encore lorsqu'elles peuvent raisonnablement se laisser appréhender en cours de développement du projet.
- projets touchant les plus défavorisés à différentes échelles : planétaire, nationale, régionale, locale.
- projets tendant, au terme du processus, à une plus grande autosuffisance alimentaire et à la *sécurité* alimentaire des populations concernées, que ce soit en améliorant la production, en augmentant les revenus, en agissant sur les mécanismes de commercialisation et de transformation.
- projets de développement structurel ou éventuellement de réponse à des circonstances extraordinaires dans le cadre d'un développement à long terme (possibilités de prêts).

#### 4. Des réalisations concrètes

70 réalisations prises en charge par des groupes locaux dans le Tiers-Monde sont actuellement soutenues par SOS FAIM dans 26 pays d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie.

En voici quelques exemples représentatifs :

**Au Mali**, en bordure du désert, les sixième et septième régions couvrent un territoire immense (près de 27 fois la Belgique). Durement touchées par la sécheresse du début des années 1970, les populations Peuls, Songhais et Touaregs ont elles-mêmes défini une stratégie globale pour l'autosuffisance de la région. Un programme de relance coopérative soutenu par plusieurs organisations non gouvernementales (dont SOS FAIM) et mis en œuvre par Euro Action Acord (regroupement international d'ONG) y a été mis en œuvre depuis 1974, rétablissant progressivement un fragile équilibre écologique et touchant les populations dans leur vie quotidienne : greniers semenciers, magasins et banques de crédit rural, pharmacies villageoises, reconstitution du cheptel, irrigation dans la plaine du fleuve Niger, prêts d'équipement pour la pêche, alphabétisation fonctionnelle,...

En cas de récolte insuffisante (ce fut le cas en 1983 et 1984), l'"outil" que représente la coopérative permet aux populations du Nord de s'approvisionner auprès des coopératives productrices du Sud du pays ou des pays voisins (Niger et Burkina Faso). Il s'agit d'une opération de stratégie alimentaire préservant les acquis d'un travail structurel à long terme et donnant aux populations la possibilité de maîtriser leur approvisionnement et leur alimentation : plusieurs rotations de 2.500 tonnes de mil et de sorgho ont été réalisées en 1984 et un programme similaire est en cours en 1985.

#### **A Thiès (Sénégal), une expérience de transfert de technologie.**

Tout commence en 1976 avec les difficultés rencontrées en Afrique avec du matériel trop sophistiqué, trop coûteux à l'entretien ou tout simplement impossible à entretenir.

En Belgique, Fernand Platbrood travaille dans son atelier à la conception et la réalisation de machines simples, peu coûteuses à l'achat et à l'entretien : des presses à bloc, des éoliennes, des pompes, des hache-tiges, ... Peu à peu, l'idée du transfert des techniques fait son chemin. L'atelier Nord soutiendra la création de l'Atelier Sud. A partir de 1983, la production est lancée à Thiès et des ouvriers spécialisés sénégalais sont formés à fabriquer, installer et entretenir dans des communautés villageoises des presses, des pompes, des éoliennes, des puits.

A moyen terme, la participation des bénéficiaires sera renforcée par la transformation de l'atelier sud en unité coopérative.

#### **En Erythrée, un projet de relance de la production agricole.**

Dans cette région située au Nord de l'Ethiopie, les provinces du Sahel, du Barka et du Serae subissent depuis près de 15 ans une sécheresse quasiment constante.

Avec le soutien de l'Eritrean Relief Association (ERA), les agriculteurs ont défini eux-mêmes leurs besoins pour assurer l'existence de la récolte de 1985 : approvisionnement en semences de durrah (céréale locale) et de légumes; fourniture de petit outillage (pelles, pioches, faucilles, houes, socs de charrues); forage de nouveaux puits; campagnes de prévention pour le bétail.

Ce programme de réhabilitation est en cours actuellement, conçu dans une première phase pour une durée de trois ans. Il est financé par SOS FAIM, mené avec la participation des bénéficiaires et appuyé par les services techniques de l'ERA.

#### **A Cochabamba (Bolivie), l'appui à des communautés rurales.**

La région de Cochabamba, entre les sommets de l'Altiplano froid et sec et l'immense zone tropicale de Santa Cruz, est une grande productrice de pommes de terre.

A partir de la réforme agraire de 1952, la redistribution des terres aux paysans et la micro-parcellisation qui en a résulté, ont permis au secteur commerçant intermédiaire d'occuper une position idéale entre le producteur et le consommateur.

Une organisation de service, Cedeagro, s'est donné pour objectif d'améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs en renforçant l'organisation des associations de producteurs et en appuyant la production et la commercialisation des produits. Il s'agit de permettre aux paysans de créer et maîtriser leur propre réseau de distribution et d'approvisionnement en intrants agricoles. 32 communautés participent d'ores et déjà à ce projet; un fonds de roulement pour l'achat de facteurs de production leur est accessible et les bénéfices de la vente seront peu à peu réinvestis dans de petites infrastructures sanitaires et éducatives.

### **Le Nordeste Brésilien : une action coordonnée.**

Le Brésil est un pays de contrastes. La pauvreté, la famine endémique, le sous-emploi, le manque d'équipements économique, éducatif et sanitaire, ont toujours été le lot des minifundistes du Nordeste brésilien.

Des milliers de familles quittent ainsi, chaque année, leurs terres, le plus souvent à pied et sans bagages, vers les riches états du Sud et les villes de la côte.

La route du voyage passe souvent par Feira de Santana, centre régional de 250.000 habitants et important noeud de communication entre l'intérieur du pays et le littoral, entre le Nordeste et les états du Sud.

C'est là que plusieurs associations issues du mouvement populaire ont lancé une action concertée et complémentaire à laquelle participe SOS FAIM :

- Le Mouvement d'Organisation Communautaire (MOC) "accompagne" des groupements ruraux pour l'amélioration de leur condition par la réalisation de petites initiatives productives : micro-irrigations et jardins communautaires, moulins à farine de manioc, fabrication de tourteau et de confiture, création de magasins de stockage, unité de traitement du sisal.
- Le Service d'Intégration des Migrants (SIM), créé à l'origine pour l'accueil des migrants en transit à Feira de Santana, a progressivement étendu son champ d'action, soutenant la réinstallation de communautés aux alentours de la ville. Pour répondre à la demande de celles-ci, un centre de technologie populaire (turbines, pompes, éoliennes, ...) va être prochainement mis en service. L'accent y sera mis sur la formation, de manière à rendre les techniques utilisées accessibles aux paysans.
- L'ensemble des entités présentes à Feira de Santana se sont regroupées au sein de "O Grito da Terra" (Le cri de la terre) : un journal, lieu privilégié d'échanges d'expériences et d'informations des milieux populaires de la région, paraît tous les mois. L'unité d'imprimerie qui a été mise en place offre ses services à l'ensemble des associations qui travaillent sur la région.

Ces différents projets sont autant d'illustrations de réponses le plus adaptées possibles à des situations concrètes différentes, réponses qui correspondent aux orientations définies plus haut et qui vont dans le sens d'une autonomisation progressive des bénéficiaires.

---

M. Mees : Ingénieur agronome.

#### **VOLUMES 1 & 2**

Previous issues (vol. 1, n. 1-2-3-4 and vol. 2, n. 1-2-3-4) are still available to the same price as vol. 3. issued presently.

Les numéros précédents (vol. 1, n. 1-2-3-4 et vol. 2, n. 1-2-3-4) sont encore disponibles, aux mêmes conditions que le volume 3 actuellement en cours de publication.